



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

Gouvernance des associations par des bénévoles : qui rend des comptes à qui ?

Référence

Bédard-Lessard, J., et Beaulieu, M. (2019). Gouvernance des associations par des bénévoles : qui rend des comptes à qui ? *Le sociographe*, 2(66), 25-37.

Type de texte

Format : Article de vulgarisation

Contenu : Réflexion

Lieu : Québec

Thèmes abordés

Bénévolat, organisation des services

But ou question de recherche

Cet article aborde les enjeux de gouvernance dans les associations de bénévoles en se centrant sur les responsabilités conjointes entre les bénévoles qui s'occupent de la gestion au sein des organismes à but non lucratif (OBNL) et ceux qui œuvrent sur le terrain dans le cadre de la lutte contre la maltraitance au Québec.

Problématique

Chaque année, c'est près d'une personne aînée sur six qui est victime de maltraitance à travers le monde. Par maltraitance, il est question d'un « geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnelle ou non [qui] se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée ». Au Québec, les OBNL constituent des alliés importants s'inscrivant au sein du continuum de services mis en œuvre dans la lutte contre la maltraitance. Or, certains enjeux existent quant à la gouvernance de ces organisations, notamment en ce qui a trait aux rôles de bénévoles qui y sont impliqués.

Méthodologie

La réflexion présentée dans cet article est issue d'une analyse secondaire des données du projet ABAM-MF sur la professionnalisation de l'action bénévole. Ce projet reposait sur une étude de cas multiples auprès de cinq OBNL actifs dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées au Canada. Les données recueillies provenaient de trois sources, soit de la documentation organisationnelle, des entrevues et des questionnaires sociodémographiques avec des bénévoles, des membres du personnel et des personnes aînées ayant reçu des services.

Résultats

L'analyse des données a révélé que la majorité des bénévoles assument une double responsabilité, agissant à la fois comme administrateurs au sein des conseils d'administration (CA) des OBNL et comme intervenants sur le terrain, ce qui pose certains enjeux au niveau de la gouvernance. Alors que les bénévoles sur le terrain rendent des comptes aux personnels employés, le personnel employé rend des comptes au CA composé de bénévoles élu.

Au travers des OBNL étudiés, deux positions organisationnelles ont fait surface.

1) OBNL qui appuient l'action simultanée des bénévoles de gestion et de terrain : Dans ces OBNL, le partage des rôles vise à faciliter la communication entre le terrain et la gestion. Cette approche favoriserait du même fait un plus grand dynamisme organisationnel et une participation citoyenne active et engagée. La voix des membres de la communauté peut d'ailleurs être plus facilement représentée dans les espaces de prise de décisions.

2) OBNL qui séparent le volet administratif du volet opérationnel : Dans ces OBNL, la séparation des rôles vise à faciliter le processus de prise de décision. Cette vision part de la prémisse que le CA se doit d'être un espace de gouvernance. On n'y exclut pas systématiquement l'apport du terrain, mais on y favorise une expertise centrée sur la capacité de répondre aux défis administratifs.

Discussion

Les OBNL qui valorisent le dédoublement des rôles des bénévoles semblent adopter une posture plus militante, axée davantage sur le développement du pouvoir d'agir des citoyens. Cette posture permettrait de ce fait l'acquisition d'une connaissance plus fine de la problématique sur laquelle ils agissent. Cette posture peut toutefois avoir pour effet d'affaiblir la gouvernance des OBNL.

En contrepartie, celles qui prônent une séparation nette des rôles tendent à adopter une position davantage axée sur une logique d'efficacité. À cet effet, les membres des CA seraient sélectionnés pour leur expérience professionnelle pertinente à un rôle d'administration.

Conclusion

Le présent article fait état des enjeux de gouvernance soulevés par des OBNL actifs dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées au travers d'une réflexion centrée sur la double responsabilité qu'assument certains bénévoles. Au final, celui-ci mène à réfléchir sur les tensions que rencontrent les OBNL qui doivent s'interroger sur l'articulation entre les aspects techniques et militants de leur mission en regard à la mobilisation des bénévoles.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Pistes pour la pratique ou la recherche intégrée à la conclusion

Date de réalisation de la fiche :

12 juillet 2019

